

## Texte n° 2

### Un acte d'inféodation

1502 (n. st.), 7 février<sup>1</sup> (4 F 33)

Inféodation par l'évêque de Verdun Warry de Dommartin à Étienne de Saint-Hillier, lieutenant du bailliage de Saint-Mihiel, du sixième des dîmes de Beauzée et Amblaincourt, et du quart des terres et seigneurie de Récourt, en la prévôté épiscopale de Tilly-sur-Meuse.

**Niveau de difficulté** : difficile.

La lecture de ce texte n'est pas très aisée, en raison de la forme de certaines lettres.

<sup>1/</sup> Wary de Domp martin, par la grace de Dieu evesque et conte de Verdun. A tous ceulx qui ces presentes lettres verront

<sup>2/</sup> et orront, salut. Savoir faisons que aujourduy nostre amé et feal maistre Estienne de Saint Hillier, lieutenant du bailliage

<sup>3/</sup> de Saint Mihiel, a reprins de nous et entre en nostre foid, fied et hommaige lige pour luy, sa mere et coheritiers, du sixieme

<sup>4/</sup> des dismes de Baulsey et Hambleincourt gros et menus, avec un quart de la terre et seigneurie du ban d'Orne a Areicourt

<sup>5/</sup> en nostre prevosté de Tilley. Et avec ce a reprins de nous en fied et hommaige lige de tout ce qu'il a, peust et doit avoir de fied

<sup>6/</sup> autrepert en nostredicte eveschié et conté. Et nous a promis d'en faire les services ausdits fieds appartenant, a quoy l'avons receu, saulf

<sup>7/</sup> nostre droit et l'audruy. Et luy avons enjoinct de bailler son denombrement en nostre chambre des comptes a Haidonchastel dedans

<sup>8/</sup> quarante jours prouchains venant. Si donnons en mandement au bailli de nostredit evesché et conté a son lieutenant, a noz amés et

<sup>9/</sup> fealx les gens des comptes de nostre eveschié et conté et a tous noz officiers, justiciers, hommes et subgés qu'il appartiendra que

<sup>10/</sup> si par faulte de reprins et devoir non fais, les fiedz, rentes et revenues d'icellui maistre Estienne de Saint Hillier estoient

<sup>11/</sup> saisies, sequestrees ou empeschees, que incontinant et sans dylay l'en lievent la main et l'en laissent et seuffrent joïr et user d'ores en (avant)

<sup>12/</sup> sans luy bailler aucun destourbanche ou empeschement, au contraire, car ainsi le voulons et nous plaist estre fait. Donné

<sup>13/</sup> en nostre ville de Haidonchastel le septieme jour de febvrier l'an mil cinq cens et ung.

### Remarque

Ligne 11 : il manque le mot « avant » pour reconstituer l'expression « d'ores en avant » (dorénavant) ; le petit trait horizontal terminé par une boucle après en indique probablement cette abréviation par suppression du mot entier.

---

<sup>1</sup> Bien que le texte porte la date de 1501, il faut la rétablir en 1502. En effet, l'année à Verdun se change à Pâques : entre janvier et le jour de Pâques, en ancien style, l'année n'est donc pas encore terminée. La date indiquée en haut à gauche est fautive, sauf pour le mois.

## Vocabulaire

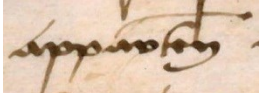
Ligne 12 : *destourbance* : empêchement, trouble, attaque...

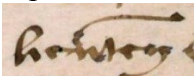
## Lieux cités

Ligne 4 : *Baulsey* : Beauzée ; *Hambleicourt* : Amblaincourt ; *Areicourt* : Récourt.

Ligne 5 : *Tilley* : Tilly-sur-Meuse.

## Abréviations


Ligne 6 : *appartenant* :  Les trois dernières lettres sont abrégées.


L'abréviation est signalée par un trait horizontal. On retrouve cette même abréviation dans le mot *lieutenant* (ligne 2) 

Dans les deux cas, noter la forme de la lettre n, dont le dernier jambage se recourbe vers la gauche (forme classique, à ne pas confondre avec le y).

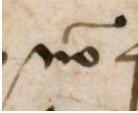
Ligne 5 : *nostre* :  les lettres ost sont abrégées. Cette abréviation est classique. On

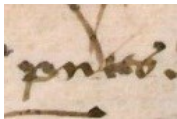
la restitue par « nostre » (et non notre), selon l'orthographe en vigueur à l'époque.

Ligne 6 : *ausdits* :  les trois dernières lettres sont abrégées, seul le d, à la forme caractéristique, est écrit.

Ligne 8 : *nostredit* :  Les deux mots qui constituent cette expression sont

abrévés, de manière classique. Noter l'abréviation de *dit* : ici, le *d* a une forme classique, proche du *d* actuel, avec une haste plus penchée, et l'abréviation est notée par un trait de plume terminé par une sorte de virgule épaisse.

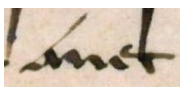
Ligne 10 : *non* :  ici, le *n* final est abrégé, et le trait horizontal vient signaler cette abréviation. Ce système d'abréviation par suspension est classique (voir aussi ligne 4 hommaige, où l'un des m est abrégé de cette manière).

Ligne 1 : *presentes* :  ici, seules les lettres p, n, t, e et s sont écrites, les autres sont abrégées.

## Formes des lettres

### A

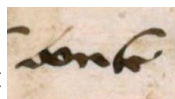
Ligne 4 : avec :



dans ce texte, le scribe commence sa lettre a par un trait fin oblique.

### C

Ligne 6 : *conté* :



noter ici la forme particulière du c, qui ressemble au a vu ci-dessus.

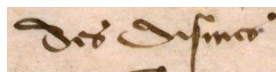
Cette forme se retrouve à d'autres endroits du texte, à côté de tracés plus classiques.

### D

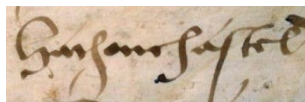
Ligne 3 : *de*



; ligne 4 : *des dismes*



Ligne 7 : *Haidonchastel*



À côté de la forme classique proche de la forme actuelle, on trouve ces formes particulières de d initial.

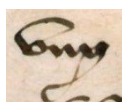
Noter, pour Haidonchastel (Hattonchâtel), la forme particulière, qui ressemble à celle de l'abréviation dit (voir ci-dessus *ausdits*, ligne 6 du texte); ici, toutefois, il n'y a pas d'abréviation. Cette forme ressemble quelque peu au h.

### G

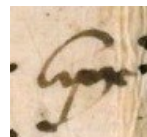
Ligne 4 : *gros*



; ligne 4 : *ung*



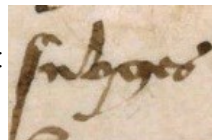
; ligne 5 : *lige*



Noter la forme de ce g, dont la hampe est dédoublée : après avoir tracé la panse de la lettre, le scribe trace la hampe en descendant obliquement vers la gauche, puis remonte pour terminer le trait en le rattachant à la panse de la lettre.

Cette forme peut poser des difficultés de lecture, par exemple lorsqu'une lettre possédant une

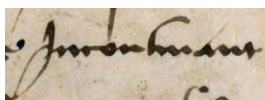
panse se trouve avant le g : par exemple ligne 9, *subgés* :



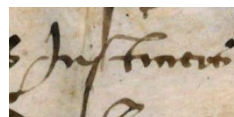
### I et J

Le i et le j initiaux se ressemblent et sont tracés de la même manière :

Ligne 11 : *incontinent*

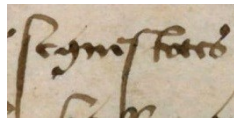


; ligne 9 : *justiciers*



## Q

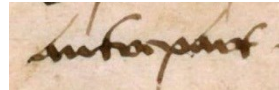
Ligne 11 : *sequestrees*



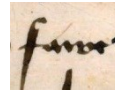
noter cette forme, proche d'un g.

## R

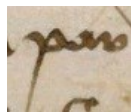
Ligne 6 : *autrepart*



; ligne 16 : *faire*

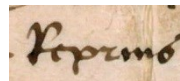


Ligne 10 : *par*

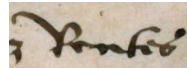


Noter la forme de ces r minuscules en milieu ou en fin de mot.

Le r majuscule a une forme différente : ligne 3 : *reprins*



Ou ligne 10 : *rentes*



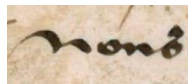
## S

Ligne 8 : *si*



noter la forme de ce s initial.

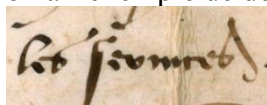
Ligne 6 : *nous*



noter cette forme particulière de s final, que l'on retrouve tout au long du texte.

À la ligne 6, on a l'exemple de deux formes de s, en initiale et en finale :

*les services*



: les s finaux sont ici légèrement différents du s final vu au-dessus.

Le s initial est classique.